

Sgen
Cfdt:

**POUR ÊTRE RECONNU-E
ET AGIR AVEC LA CFDT !**

**ÉLECTIONS
2022**

**CAPN
DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX
DE L'ÉDUCATION,
DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE
ET DES ADMINISTRATEURS
DE L'ÉTAT**

**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**
— **VOTEZ Sgen-CFDT** —

- En tant qu'organisation syndicale, le Sgen-CFDT a toujours contribué à l'organisation **d'un dialogue social structuré et transparent seul à même de garantir les intérêts collectifs et individuels des collègues**. C'est la raison pour laquelle il présente, cette année comme lors des élections précédentes, des candidats à la commission administrative paritaire nationale (CAPN) compétente à l'égard des inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche et des administrateurs de l'État.
- Fidèle à ses valeurs et ses principes **la liste présentée par le Sgen-CFDT est strictement paritaire** et le choix de nos quatre candidats (deux titulaires et deux suppléants) tente d'être le plus représentatif possible des différents corps et métiers constitutifs de l'encadrement supérieur de nos ministères.
- Nos candidats s'engagent, dans le cadre des missions et attributions dévolues à la CAPN, à **porter la voix de tous les collègues auprès de l'employeur** et, le cas échéant, à **défendre les droits de celles ou ceux à l'encontre desquels seraient engagées des poursuites disciplinaires** dont ils auraient à connaître *es qualité* de commissaires paritaires.
- Au-delà des compétences de la CAPN, nos candidats seront, tout au long de leur mandat, **vos interlocuteurs privilégiés et vos représentants pour tous les sujets** concernant les situations individuelles ou d'intérêt commun.

- La mise en œuvre de la réforme de la haute fonction publique constituera dans les mois à venir, pour chacune et chacun, un enjeu important en termes d'évolution de carrière mais aussi de rémunération. Loin de toute tentation conservatrice, **le SGEN-CFDT reste néanmoins vigilant et mobilisé pour veiller à ce que cette réforme respecte les intérêts des collègues et futurs collègues.** Des dispositifs spécifiques seront également mis en place pour informer et aider celles et ceux qui le souhaitent dans les décisions à prendre dans le cadre du droit d'option.
- L'ensemble des administrateurs de l'Etat, élèves de l'Institut national du service public ou intégrés dans le corps au tour extérieur, après exercice d'emplois fonctionnels ou du droit d'option pour les corps mis en extinction, tous doivent **bénéficier de parcours de carrière fluides, sans rupture préjudiciable**, pour eux-mêmes et pour le service public de l'Etat.
- Le Sgen-CFDT veillera, par un **dialogue social exigeant**, à la qualité des dispositifs mis en œuvre par la direction de l'encadrement pour **accompagner les mobilités**, dans le cadre des Lignes directrices de gestion interministérielles, ainsi qu'aux modalités de la **convergence indemnitaire interministérielle**. Vos élus Sgen-CFDT, avec les membres CFDT de la commission de l'encadrement supérieur de l'Etat du conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat (**CSFPE**), porteront à ce niveau toute alerte nécessaire.

VOTER Sgen-CFDT pour un syndicat qui :

- **Écoute**
- **Expertise**
- **Accompagne**
- **Négocie**
- **Résiste**



AVEC LE SGEN-CFDT, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

**ÉLEC-
TIONS
2022**